



Position sur la vaccination contre le coronavirus et le don de sang (version actualisée)

Situation actuelle

Les critères d'aptitude au don stipulés dans les réglementations existantes sur les vaccins autorisés s'appliquent aux personnes ayant été vaccinées contre le coronavirus. A ce jour, deux vaccins contre le SARS-CoV-2 ont été autorisés par Swissmedic. Ces produits, vaccins à ARN messager fabriqués par Moderna et Pfizer/BioNTech, ne contiennent aucun agent pathogène vivant. L'administration de ces produits entraîne une suspension du don de sang de 48 heures. Les personnes qui développent des symptômes après l'injection d'un tel vaccin contre le coronavirus ne peuvent se rendre au don de sang que sept jours après la disparition totale des symptômes.

Les donneurs dont la vaccination n'est pas basée sur le vaccin à ARNm (par exemple, ceux provenant de zones frontalières) peuvent avoir une période de suspension plus longue, en fonction du vaccin.

Si des informations acceptables sur le type de vaccin sont manquantes et/ou non disponibles, une période d'attente de quatre semaines avant de donner du sang doit être observée. Toutes ces mesures sont prises pour assurer la sécurité du donneur et du patient.

Selon le vaccin, les délais d'attente pourraient varier. Transfusion CRS Suisse recommande dès lors aux donneuses et donneurs d'apporter leur carnet de vaccination au don de sang ou de relever le nom du vaccin qui leur a été administré. Si l'on manque d'informations fiables sur le genre de vaccin et/ou qu'elles ne sont pas encore disponibles, il faut observer un délai d'attente de quatre semaines avant le prochain don de sang.

Swissmedic examine en ce moment d'autres Toutes ces mesures visent la sécurité des donneuses et donneurs comme celle des patientes et patients.

En cas de questions explicites uniquement :

1. **Informations aux receveuses et receveurs de sang** : Les receveuses et receveurs de sang ne sont pas informés sur d'éventuelles vaccinations ou d'autres critères d'aptitude au don des donneuses et donneurs. Cela n'est pas nécessaire car le sang fait l'objet d'analyses en laboratoire sur la base de critères et de procédés stricts. La procédure



débuter par le questionnaire servant à établir l'état de santé actuel et à déterminer si un don de sang est possible. L'aptitude au don est vérifiée avant chaque don de sang. Puis différents tests sont effectués pour exclure toute maladie comme le VIH/SIDA ou l'hépatite. En fonction des séjours à l'étranger mentionnés, d'autres analyses seront réalisées, comme le test de dépistage du paludisme. Si les receveuses et receveurs présentent des problèmes de santé ou des effets secondaires, il est possible de lancer une procédure de traçage de la donneuse ou du donneur dont provient le sang concerné. En général, les vaccins inoculés sont dégradés et éliminés par les propres mécanismes de dégradation de l'organisme. Cela vaut également pour les protéines produites dans les cellules. Vous trouverez de plus amples informations de Swissmedic [ici](#).

2. **Vaccin à ARN messenger:** Les vaccins de Pfizer/BioNTech et Moderna sont basés sur l'ARN messenger. L'ARNm administré avec le vaccin ne peut pas pénétrer le noyau cellulaire et s'insérer dans le patrimoine génétique (ADN) de l'être humain. L'organisme humain secrète naturellement de l'ARNm et a besoin d'ARNm pour produire des protéines vitales. Le coronavirus contient également de l'ARN, qui parvient dans notre organisme lors de la contamination. Cependant, contrairement à une infection, la vaccination ne présente pas de risque car on ne peut contracter le Covid-19 par la vaccination.

Berne, le 8 juin 2021